

Séance ordinaire du 14 avril 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quatorzième jour du mois d'avril deux mille vingt à dix-huit heures trente, en visioconférence et à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-02-88

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 avril 2020, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 25.5 intitulée :

« Avis de motion et dépôt de projet(s) de règlement

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives et dépôt du projet de règlement
Document d'aide à la décision GEN-2020-044 »

Ainsi que par l'ajout de l'affaire suivante :

« Développement économique et de la promotion

Contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour l'établissement du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* dans le cadre des *Fonds locaux d'investissement* et crédits additionnels

Document d'aide à la décision DEV-2020-051-R-1 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-89

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Le maire mentionne que des questions peuvent être soumises par les citoyennes et citoyens via *Une journée dans la vie des citoyens*, qui se retrouve sur le site Internet de la Ville.

CV-2020-02-90

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 23 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-91

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 16, 17, 23, 24 et 31 mars 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 16, 17, 23, 24 et 31 mars 2020 est déposé.

CV-2020-02-92

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Émile Loranger

ATTENDU que monsieur Émile Loranger est décédé le 2 avril 2020;

ATTENDU que monsieur Loranger était maire de L'Ancienne-Lorette depuis 1983, ayant été élu neuf fois consécutives par ses concitoyennes et concitoyens;

ATTENDU que monsieur Loranger était un maire qui avait à cœur les citoyennes et les citoyens de sa municipalité, s'assurant sans cesse que les investissements de la communauté retournent à la communauté en services directs à la population;

ATTENDU qu'il a contribué de façon importante à la croissance et au dynamisme de L'Ancienne-Lorette en la dotant d'infrastructures et de services de qualité;

ATTENDU que monsieur Loranger allait jusqu'au bout de ses convictions et qu'il a mené une grande bataille afin d'assurer l'autonomie de sa municipalité dans le contexte des fusions municipales de Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Émile Loranger.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-93

Actes désignés comme prioritaires

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté une déclaration d'urgence sanitaire, en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU que l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020* permet, entre autres, au conseil de la Ville de décréter que certains actes sont désignés comme étant prioritaires;

ATTENDU que la Ville entend mettre en œuvre toute mesure raisonnable sur son territoire qui pourra contribuer à contrer le coronavirus, notamment en évitant le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel de ce conseil, afin de remplacer cette procédure par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De décréter que les actes suivants sont désignés comme prioritaires, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020* :

- ✓ Projet de règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-024
- ✓ Projet de règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-014
- ✓ Projet de règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-004
- ✓ Second projet de règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-040
- ✓ Second projet de règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (assouplissement de normes pour les bâtiments en rangées situés dans la zone M1154, secteur Saint-Romuald)
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-030
- ✓ Second projet de règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de 10 à 13 du nombre d'unités d'habitations multifamiliales isolées (4 à 6 logements) permise par contingentement dans la zone H0883, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-050

- ✓ Second projet de règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A0703 à même une partie de la zone A0704, chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-028
- ✓ Projet de règlement RV-2020-20-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages A1 dans les zones R2914 et R2916, route Monseigneur-Bourget et rue des Moissons, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De-Lévy)
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-026
- ✓ Projet de règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0311 à même une partie de la zone M0315, secteur Saint Nicolas)
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-053
- ✓ Projet de règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux
Document d'aide à la décision GRE-2020-019
- ✓ Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants
Document d'aide à la décision ENV-2020-007

De décréter que la consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public à cet effet au regard des actes désignés comme prioritaires doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-94

Affectation temporaire d'un directeur adjoint – services de proximité à la Direction générale adjointe – services de proximité
[Document d'aide à la décision GCH-2020-041](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De ratifier l'affichage et d'affecter temporairement monsieur Richard Dumais au poste cadre de directeur adjoint – services de proximité à la Direction générale adjointe – services de proximité, classe 7, échelon 10, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis, et ce, pour une durée indéterminée et rétroactivement au 30 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-95

Affectation de la réserve financière d'assignation temporaire

[Document d'aide à la décision GCH-2020-037](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'affecter un montant de 23 622 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire, au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision GCH-2020-037, et ce, pour assumer le paiement des honoraires professionnels de Médial conseil santé sécurité inc. relativement au dossier de demandes de partage de coûts en matière d'accidents du travail et de lésions professionnelles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-96

Affichage du poste de directrice ou directeur des Communications

[Document d'aide à la décision GCH-2020-042](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De reconduire et d'afficher le poste de directrice ou directeur des Communications, ainsi que de maintenir monsieur Christian Tanguay à titre de directeur des Communications par intérim, et ce, jusqu'à la nomination d'une directrice ou d'un directeur des Communications.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-97

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2020-20-11 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2020-20-11 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.
-

CV-2020-02-98

Caractérisation environnementale du lot 2 219 902 du cadastre du Québec (parc de l'Anse-Tibbits, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision ENV-2020-009](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Steve Dorval

De procéder à la caractérisation des biogaz lorsque le couvert de neige aura disparu au printemps 2020 sur le lot 2 219 902 du cadastre du Québec, à transmettre l'étude au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à procéder au besoin à une modification de l'autorisation pour l'ajout des mesures de mitigation et d'un programme de suivi.

D'inscrire un avis de contamination sur ce lot et à en transmettre une copie à ce ministère.

D'inscrire un avis de présence de matières résiduelles sur ce lot et à en transmettre une copie à ce ministère.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-02-99

Entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec 684655 N.B. LTD (avenue des Églises, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision ENV-2020-012](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Steve Dorval

De conclure l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec 684655 N.B. LTD., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2020-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-00

Crédits additionnels

[Document d'aide à la décision GEN-2020-043](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'affecter des crédits additionnels au montant de 90 740 \$ aux postes de revenus et dépenses liés à des dépenses recouvrables, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision GEN-2020-043.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-01

Programme d'infrastructures municipales d'eau

[Document d'aide à la décision GEN-2020-045](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De s'engager à respecter les modalités du guide relatif au programme d'infrastructures municipales d'eau qui s'appliquent à la Ville.

De s'engager à réaliser les travaux de la réfection du poste de pompage d'eaux usées de la rue Trudelle (secteur Saint-Romuald) selon les modalités de ce programme et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent la Ville en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux.

De s'engager à assumer tous les coûts non admissibles à ce programme associés à ces travaux, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements.

De s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière à ce programme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-02

Approbation du programme des immobilisations 2020-2029 amendé de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2020-004](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'approuver le programme des immobilisations 2020-2029 amendé de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2020-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-03

Contrat d'assurance collective pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2020-013](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'accepter la nouvelle tarification relative au contrat d'assurance collective, attribué par la résolution CV-2018-00-17, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-04

Demande de reconduction de la reconnaissance pour l'exemption de taxes foncières présentée par La société vie intégration, apprentissage pour handicapés VIA inc. auprès de la Commission municipale du Québec

[Document d'aide à la décision DSA-EVA-2020-001](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De donner un avis favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconduction de la reconnaissance pour l'exemption de taxes foncières présentée par La société vie intégration, apprentissage pour handicapés VIA inc. auprès de la Commission municipale du Québec (numéro de dossier 55515), concernant l'immeuble situé au 1200, rue des Riveurs (secteur Lévis) de même que d'aviser la commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-05

Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-012](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De renouveler le mandat de monsieur Réjean Lafleur à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 7 juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-06

Détermination de la date du rendu de la décision dans le cadre de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, lot 3 943 954 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-011-R-1](#)

ATTENDU les mesures exceptionnelles mises en place dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De reporter à un moment jugé opportun, la date du rendu de la décision de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 16 décembre 2019, refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514,

avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, lot 3 943 954 du cadastre du Québec).

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-07

Abrogation de la résolution CV-2020-01-09 « Détermination de la date de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, lot 3 943 954 du cadastre du Québec) » et sursis de la détermination de la date de l'audition d'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, lot 3 943 954 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-015-R-1](#)

ATTENDU les mesures exceptionnelles mises en place dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ;

ATTENDU que les séances du conseil de la Ville sont tenues en huis clos jusqu'à nouvel ordre, en raison de mesures exceptionnelles de lutte contre la COVID-19;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation demande à l'ensemble des municipalités d'annuler ou de reporter toutes les formes de consultations qu'elles doivent tenir et qui nécessitent la présence de citoyennes ou de citoyens, comme les assemblées publiques de consultation, il est proposé de sursoir à l'audition de l'appel et qu'une nouvelle date soit fixée au moment où les activités du conseil de la Ville reprendront leur cours normal ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'abroger la résolution CV-2020-01-09 « Détermination de la date de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, lot 3 943 954 du cadastre du Québec) ».

De sursoir à l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 16 décembre 2019 refusant la démolition de l'immeuble situé au 3514, avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville, lot 3 943 954 du cadastre du Québec), et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-08

Revenu supplémentaire lié à l'exploitation temporaire d'un panneau publicitaire

[Document d'aide à la décision DEV-2020-004](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à entreprendre les démarches pour obtenir le revenu supplémentaire lié à l'exploitation temporaire d'un panneau publicitaire, aux termes et conditions précisés à la fiche de prise de décision DEV-2020-004.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-09

Modification de la résolution CV-2020-02-66 « Consentement à l'expropriation partielle et l'entente sur règlement de litiges à intervenir avec Les immeubles Paul-E. Richard inc. »

[Document d'aide à la décision DEV-2020-043](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

De modifier la résolution CV-2020-02-66 « Consentement à expropriation partielle et l'entente sur règlement de litiges à intervenir avec Les Immeubles Paul-E. Richard Inc. » par le remplacement dans le titre et à l'alinéa du numéro « DEV-2020-035 » par le numéro « DEV-2020-043 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-10

Programme particulier de soutien aux entreprises affectées par la COVID-19

[Document d'aide à la décision DEV-2020-045](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'adopter le *Programme particulier de soutien aux entreprises affectées par la COVID-19*, tel qu'il est décrit dans le document joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2020-045.

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à ne pas appliquer la tarification prévue au Règlement RV-2019-19-81 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville pour les frais d'analyse des dossiers dans le cadre de ce programme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-11

Autorisation de signature de l'entente *Fonds région et ruralité* et crédit additionnel

[Document d'aide à la décision DEV-2020-050-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

De ratifier et de conclure l'entente relative au *Fonds région et ruralité* à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'habitation, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-050-R-1, et de ratifier et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser un crédit additionnel de 375 477 \$ au poste de dépenses considérant le revenu supplémentaire au poste de revenus indiqués à cette fiche de prise de décision dans le cadre de ce fonds.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-12

Renouvellement du contrat pour la location d'une dameuse sur chenilles pour les pentes de ski du Centre de plein air de Lévis

[Document d'aide à la décision APP-2020-041](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De renouveler le contrat de cinq ans pour la location d'une dameuse sur chenilles pour les pentes de ski du Centre de plein air de Lévis attribué par la résolution CV-2015-12-83, pour une dépense estimée à 275 100 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2015-50-113 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-13

Dépôt des listes de certains contrats au 31 janvier 2020

[Document d'aide à la décision APP-2020-043](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 janvier 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 janvier 2020 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 31 janvier 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} décembre au 31 janvier 2020 (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

CV-2020-03-14

Attribution du contrat pour la réparation des arrières en gazon et divers travaux de terrassement

[Document d'aide à la décision APP-2020-045](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour la réparation des arrières en gazon et divers travaux de terrassement (appel d'offres 2020-50-14), à Excavation Bergedac inc., pour une durée de cinq ans, aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 344 055 \$, avant TPS et TVQ, pour le regroupement des trois lots, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-15

Rejet des soumissions pour la fourniture du service de récurage des ouvrages d'assainissement et de conduites sanitaires et pluviales

[Document d'aide à la décision APP-2020-039-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'annuler l'appel d'offres pour la fourniture du service de récurage des ouvrages d'assainissement et de conduites sanitaires et pluviales (appel d'offres 2020-50-12) et de rejeter, à toutes fins que de droits, les soumissions reçues le 28 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-16

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-25 modifiant le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics (retrait de l'exigence d'affichage à des endroits) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2020-018](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-25 modifiant le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-018.

Ce règlement a pour objet de retirer l'exigence de la publication de tous avis publics à tous endroits visés par toutes lois ou tous règlements régissant la Ville.

CV-2020-03-17

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages A1 dans les zones R2914 et R2916, route Monseigneur-Bourget et rue des Moissons, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De-Lévy) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-026](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-026.

Ce règlement a pour objet d'autoriser dans les zones R2914 et R2916 le groupe d'usages A1 agriculture sans élevage.

CV-2020-03-18

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0311 à même une partie de la zone M0315, secteur Saint-Nicolas) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-053](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-053.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H0311 à même une partie de la zone M0315.

CV-2020-03-19

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2020-019](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-019.

Ce règlement a pour objet de diviser le territoire de la ville en 15 districts électoraux et de remplacer le règlement RV-2016-15-64 adopté au même effet.

CV-2020-03-20

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-29 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2020-051](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-29 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-051.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de l'Estran et Perreault.

CV-2020-03-21

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages A1 dans les zones R2914 et R2916, route Monseigneur-Bourget et rue des Moissons, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De-Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-026](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-026.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-22

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0311 à même une partie de la zone M0315, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-053](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-035.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-23

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux

[Document d'aide à la décision GRE-2020-019](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-24

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (assouplissement de normes pour les bâtiments en rangées situés dans la zone M1154, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-030](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-01-26, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-030.

Ce Second projet de règlement a pour objet de permettre un ensemble composé de trois bâtiments principaux contigus, érigés sur des terrains distincts, comprenant chacun entre un et quatre logements ou l'un des autres usages autorisés à la grille des spécifications, dans la zone M1154.

Ce changement consiste dans le retrait de la norme de superficie d'occupation au sol maximale applicable à un usage mixte en rangée et dans les ajustements quant aux hauteurs minimales et maximales pour ce même usage.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-25

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de 10 à 13 du nombre d'unités d'habitations multifamiliales isolées (4 à 6 logements) permise par contingentement dans la zone H0883, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-050](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-01-77.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-26

Adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A0703 à même une partie de la zone A0704, chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-028](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-01-76.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-27

Adoption du Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants

[Document d'aide à la décision ENV-2020-007](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 250 000\$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants sur la propriété municipale;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-03-28

Contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour l'établissement du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* dans le cadre des *Fonds locaux d'investissement* et crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DEV-2020-051-R-1](#)

ATTENDU que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a lancé dernièrement un programme spécial de prêts d'urgence aux petites et moyennes entreprises dont les activités et la santé financière ont été affectées par la pandémie liée à la COVID-19;

ATTENDU que ce programme sera géré localement par les municipalités régionales de comté et qu'une somme de 2 079 256 \$ y a été affectée par ce ministère dans le cas de la Ville;

ATTENDU que le mode de répartition de l'enveloppe provinciale disponible pour ce programme a été effectué par ce ministère à partir de données datant de 1998, soit bien avant la création de la nouvelle Ville de Lévis, en 2002, laquelle se hisse à présent au 7^{ème} rang des villes les plus peuplées du Québec;

ATTENDU qu'en fonction du poids démographique et du nombre d'entreprises qui sont établies à Lévis, et par souci d'équité avec les autres territoires, la Ville se qualifierait en principe à une contribution de ce ministère de l'ordre de 3 000 000\$ dans le cadre de ce programme, en lieu et place de la somme de 2 079 256 \$ qui lui a été attribuée à ce jour;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure le contrat de prêt à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion du *programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* dans le cadre des *Fonds locaux d'investissement*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-051-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser les crédits additionnels aux postes de dépenses pour les montants équivalents aux revenus supplémentaires liés à ce contrat.

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à agir à titre de responsable de la gestion et de la mise en œuvre de ce programme, tel qu'il est décrit à cette fiche de prise de décision.

D'autoriser le comité d'investissement et de soutien aux entreprises à prendre les décisions liées à ce programme, suivant le mandat et les pouvoirs qui lui ont été accordés par la Ville, dans le respect du code d'éthique et de déontologie régissant ce comité, et selon les paramètres décrits à cette fiche de prise de décision et à son annexe.

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à agir à titre de responsable du suivi des demandes de soutien acceptées par le comité d'investissement et de soutien aux entreprises dans le cadre de ce programme.

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à ne pas appliquer la tarification prévue au Règlement RV-2019-19-81 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville pour les frais d'analyse des dossiers dans le cadre de ce

programme.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-03-29

Période d’intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2020-03-30

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

À 19 heures 13, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
